

RÈGLEMENT Circuit Régional Concours Complet d'Equitation BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Applicable durant le Circuit Régional 2023



Circuit Régional BFC Concours Complet d'Equitation





Préambule

Le Comité Régional d'Équitation propose un circuit régional « d'Excellence et de détection Jeunes » en Concours Complet d'Équitation (CCE).

Ce circuit régional, permettra de valoriser les cavaliers de compétition, de détecter les Jeunes cavaliers, en leur permettant de se préparer et de se qualifier aux grandes échéances nationales, en participant à des compétitions labellisées sur le territoire régional et d'améliorer la communication vers les médias régionaux et les Collectivités Locales afin que notre sport, fort de nombre de licenciés, prenne la place qui lui revient.

Il se dispute sur des concours amateurs en individuel ou par équipe. Simple, facile à médiatiser, il permet au Comité régional d'Equitation Bourgogne Franche-Comté de mettre en avant et de dynamiser les meilleurs concours régionaux.

Suivant l'article 4.1 du règlement des compétitions FFE, dispositions générales, conditions de participation : la domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du concurrent au jour de la clôture des engagements, ou par adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence, ainsi un cavalier licencié hors région mais ayant sa domiciliation en Région Bourgogne Franche-Comté et voulant participer au Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté peut concourir sur ce circuit en s'inscrivant par courrier auprès du Comité Régional d'Equitation Bourgogne Franche-Comté.

L'inscription d'un cavalier dans une épreuve du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté et l'adhésion d'une équipe vaut acceptation du présent règlement.

Le Comité Régional d'Equitation Bourgogne Franche-Comté se garde le droit de modifier le présent règlement par un additif publié sur son site internet



1- Calendrier prévisionnel

Etape	LIEU	ORGANISATEUR	DATE	N°
-				Concours
•	BRAZEY EN PLAINE	LE GALOPIN	24 au 26 mars	202321032
	BESANCON	CHATEAU GALLAND	9 avril	202325007
3 ^{ème} Étape	DIJON	ETRIER DE BOURGOGNE	7 mai	202321005
4 ^{ème} Étape	MONTBELIARD VALENTIGNEY	BSH VALENTIGNEY	9 au 11 juin	202325001
5 ^{ème} Étape	BRAZEY EN PLAINE	LE GALOPIN	30 juin au 2 juill	202321033
6ème Étape	LAIZE	TOUS EN PISTE	27 août	202371059

2- Conditions de participation

Les épreuves du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par le CRE BFC. Le présent règlement ne se substitue pas au règlement général FFE.

Le circuit régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières FFE du CRE Bourgogne Franche-Comté, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité correspondant au niveau d'épreuves dans laquelle ils s'engagent. (Voir règlement FFE 2023).

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

Les engagements des cavaliers dans les concours étapes du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté se font par le système fédéral FFE COMPET.

3- Types d'épreuves

Les épreuves du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté se déroulent sur des épreuves : Amateur 1, 2, 3, 4, Equipe, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors.

Les épreuves support du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté sont : Epreuve Amateur 4, 3, 2, 1.



4- <u>Le Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté se décompose en trois types de classement</u>

La répartition des points est la même pour les trois types de classement :

1er	15 points
₂ -ème	12 points
₃ -ème	9 points
₄ -ème	7 points
₅ -ème	6 points
₆ -ème	5 points
₇ -ème	4 points
8ème	3 points
g-ème	2 points
₁₀ -ème	1 point
Arrivé	1 point
Abandon/Élimination	0 point

a. <u>Le classement « équipe »</u>

Chaque EQUIPE peut être sponsorisée. Le cas échéant, le logo du sponsor est à transmettre par mail au moment de l'inscription. Une EQUIPE doit porter un NOM (commercial sponsorisé, ou autre...). Après inscription, une EQUIPE conserve son NOM au cours de la saison. Un 2e NOM est possible (facultatif). Les logos publicitaires des Equipes sur le cheval et sur le cavalier sont libres, sous réserves des conditions réglementaires. L'inscription d'une EQUIPE sponsorisée implique obligatoirement que le sponsor/partenaire autorise l'exploitation et la communication par le CRE BFC du nom de l'EQUIPE. Il appartient aux co-équipiers constituant l'équipe de s'assurer de cette mesure ainsi que de porter à la connaissance de l'éventuel sponsor/partenaire le présent règlement.

Les équipes s'inscrivent au Comité Régional d'Equitation Bourgogne Franche-Comté pour l'année civile, un cavalier ne peut courir que pour une seule équipe. Pour que les points d'une équipe soient pris en compte, elle doit être inscrite auprès du Comité Régional d'Equitation Bourgogne Franche-Comté au jour de la clôture des engagements FFE COMPET de l'étape concernée.

Montant de l'inscription par EQUIPE : 25 € par cavalier



Une EQUIPE n'est réputée inscrite que lorsque l'ensemble des éléments demandés est validé et qu'une confirmation par mail a été envoyée par le CRE BFC au représentant de l'EQUIPE. Sous réserve des dispositions réglementaires, les logos publicitaires des EQUIPES sur le cheval et/ou sur le cavalier sont libres.

Une EQUIPE peut s'inscrire à n'importe quel moment de la saison 2023, mais ses performances ne seront prises en compte qu'une fois son inscription enregistrée.

L'inscription d'une EQUIPE dans le Circuit BFC CCE vaut acceptation du présent règlement.

Une équipe est composée de 2 à 3 cavaliers amateurs répondant aux conditions de participation à la déclaration de l'équipe. Les cavaliers de l'équipe peuvent concourir dans des niveaux différents.

Les engagements des cavaliers composant l'équipe dans les concours étapes du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté se font par le système fédéral FFE COMPET.

A chaque étape du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté, des points seront attribués selon le tableau de répartition des points.

Le classement par équipe prend en compte l'addition des deux meilleurs résultats de deux cavaliers en termes de points pour chaque étape courue. Pour marquer des points sur une étape, la présence d'un seul cavalier de l'équipe est suffisante.

Pour prétendre figurer au classement final, l'équipe devra avoir participé au moins à 2 étapes.

Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux dans une même épreuve, ou dans des épreuves différentes. Seul le meilleur résultat en termes de points sera pris en compte pour le classement.

Le classement de l'épreuve sera le classement qui fera foi pour les points au classement individuel et par équipe. Après chaque étape, un classement par équipe sera affiché.

Exemple: équipe « TOTO » déclarée avec 3 cavaliers A, B, C

Étape 1 :

Cavalier A : 2éme de l'Amateur 3 (12 points) et 6eme de l'amateur 2 (5 points)

Cavalier B : 8éme de l'Amateur 2 (3 points) Cavalier C : 15éme de l'Amateur 1 (1 point)

Total de l'équipe : 12 points + 3 points + 1 point = 16 points

Etape 2:

Cavalier B : 2éme de l'Amateur 3 (12 points) et 6eme de l'amateur 2 (5 points)

Cavalier A : éliminé
Cavalier C non engagé
Total de l'équipe : 12 points

Etape 3:

Uniquement le cavalier B engagé et 4éme de l'Amateur 4 (7 points)

Total de l'équipe : 7 points

Total Général après les 3 étapes : 16+12+7 =35 points



b. Les classements « individuels » Amateur 1, 2, 3, 4

A chaque étape, des points sont attribués à tous les cavaliers qui terminent une épreuve support du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté, suivant le tableau de répartition des points.

En cas de dédoublements d'épreuves, chacune des épreuves compte alors comme épreuve distincte pour l'attribution des points. Toutefois un cavalier ayant plusieurs chevaux engagés dans l'épreuve ne marquera que les points pour le meilleur des deux classements. Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour les classements du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté et répondant aux conditions de participation la clôture des engagements seront inscrits automatiquement aux classements individuels du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté.

A chaque étape du Circuit Régional DEVOUCOUX Bourgogne Franche-Comté, des points seront attribués selon le tableau de répartition des points. Un classement est calculé à partir de chaque niveau d'épreuve.

Pour prétendre figurer au classement final, le cavalier devra avoir participé au moins à 3 étapes et il ne pourra prétendre qu'à un classement dans un seul niveau.

c. <u>Les classements Jeunes</u>

Un classement « Jeunes » dans chaque épreuve est également exécuté. Chaque niveau d'épreuve technique correspondant à une classe d'âge.

Ama 4 classement dédoublé « Benjamin »

Ama 3 classement dédoublé « Minime et moins »

Ama 2 classement dédoublé « Cadet et moins »

Ama 1 classement dédoublé « Junior et moins »

Pour le calcul des points « Jeunes », des coefficients seront appliqués suivant l'indice d'épreuves qu'ils courent.

Au cas où un concurrent se surclasse dans une catégorie d'âge supérieure, ses points pour le classement Jeunes seraient calculés à partir des coefficients inscrits dans le tableau suivant :

Catégories	Amateur 4	Amateur 3	Amateur 2	Amateur 1
Benjamins (11/12 ans)	1	1,5	2	2.5
Minimes (13/14 ans)	0,5	1	1,5	2
Cadets (15/16 ans)			1	1,5
Juniors (17/18 ans)				1



Les classements sont établis de cette manière pour chaque étape. Pour rappel, aucun podium Jeunes ne sera prévu sur le circuit, seulement le définitif lors de la remise des prix finale.

5- Classements

Un classement sera fait par catégorie.

Après chaque étape, un classement provisoire pour chacun des niveaux labellisés GR sera établi.

Le classement sera disponible auprès des organisateurs et sera affiché sur chaque étape du circuit.

6- Classement final

Le classement général prend en compte les 3 Meilleurs résultats de l'ensemble des étapes.

En cas d'ex-æquo les cavaliers seront départagés comme suit :

- 1. Le plus grand nombre de participations aux étapes (même si on a monté plusieurs chevaux dans une étape, seule 1 participation compte par étape dans la discipline et la catégorie)
- 2. Nombre de meilleurs classements sur les étapes de la discipline et dans la catégorie (nombre de 1ères places, nombre de 2èmes places.)

Un cavalier ne pourra être récompensé que dans un seul niveau d'épreuve. (On retiendra éventuellement le meilleur classement puis le plus haut niveau)

7- Remise des prix

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Il n'y aura pas de différence à faire entre les cavaliers régionaux et hors région. Il n'y a donc pas lieu de faire deux remises des prix et la maison DEVOUCOUX récompensera les trois meilleurs Régionaux de chaque indice lors de cette remise des prix. (125€ + 75€ + 50€ en bon d'achat sur chaque épreuve AM1, AM2, AM3, AM4 pour éviter les retours / échanges à cause des couleurs et des tailles soit un total de 1000 € par étape)

La maison DEVOUCOUX récompensera les meilleurs régionaux de chaque indice sur chaque étape ainsi que les premiers du classement général individuel AM4, AM3, AM2, AM1, Equipes, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors.

Une dotation de 200€ sera donnée par le CRE BFC afin de récompenser les trois meilleures équipes après chaque étape.

Répartition des gains : 1ère équipe - 100€ / 2ème équipe - 60€ / 3ème équipe - 40€. Dotations étapes à récupérer lors de la soirée des champions.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories (à condition d'avoir un podium complet). Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles).

Les podiums jeunes seront récompensés par les CDE concernés.

Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions 2024.

Aide exceptionnelle du CRE BFC :

Le service médical étant obligatoire sur un CCE, le CRE BFC continuera à prendre en charge l'assurance médecin annuelle auprès d'Equigenerali et accordera une aide supplémentaire de 500€ aux organisateurs étapes du circuit régional de CCE afin de les soutenir dans la mise en place de leur dispositif médical.

Le paiement se fera à l'issue du concours étape sur présentation d'une facture et d'une attestation du médecin.

8- Droit à l'image

Les cavaliers participant au Circuit Régional BFC sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional BFC.**